

Image not found or type unknown



# La France et l'euro dans le code monétaire et financier

Fiche pratique publié le **10/05/2021**, vu **242 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

**La France et l'euro dans le code monétaire et financier : l'euro se divise en centimes et non en cents**

CMF, DILA, Légifrance au 10/5/2021 :

## Article L111-1

La monnaie de la France est l'euro. Un euro est divisé en cent centimes.